

Jusqu'à la fin de l'année 2015, la **trésorerie de la Guerche-de-Bretagne** est votre interlocuteur pour le paiement de vos impôts (impôt sur le revenu, taxe d'habitation, taxes foncières) et le paiement de vos factures émanant des collectivités.

A compter du 1^{er} janvier 2016, votre interlocuteur change.

S'agissant du paiement de vos impôts, votre interlocuteur sera le **service des impôts des particuliers de Vitré** qui assure déjà la gestion de votre dossier fiscal (déclaration d'impôt sur le revenu, demande d'information, réclamation, ...)

Téléphone : **02 99 74 54 48**

Courriel : **sip.vitre@dgfip.finances.gouv.fr**

S'agissant des services publics locaux, notamment le paiement des factures émises par votre commune, communauté de communes, hôpital ou autres collectivités, votre interlocuteur sera désormais la **trésorerie de Vitré collectivités**

Téléphone : **02 99 75 30 55**

Courriel : **t035039@dgfip.finances.gouv.fr**



**Vous retrouverez ces services au Centre des Finances publiques de Vitré
7, place du champ de foire - BP 90611 - 35506 VITRE CEDEX**

Horaires d'ouverture : tous les jours de 8H45 à 12H00 et de 13H45 à 16H15 - fermé le mercredi après-midi

Ces changements se feront automatiquement et n'impliquent aucune démarche de votre part.

Sans vous déplacer, vous pouvez réaliser l'ensemble de vos démarches fiscales en vous connectant sur le site impots.gouv.fr.

IMPOTS.GOUV.FR
Le site qui rend services